

Calendrier des inscriptions aux activités d'ouverture 2025/2026 - Site de Vannes - Second semestre

Attention, vous ne pouvez vous inscrire qu'à une seule activité d'ouverture. Toute inscription est définitive. Tout.e étudiant.e qui s'inscrirait à plusieurs AO (Culture & Sport) sera automatiquement désinscrit.e des activités d'ouverture concernées.

Activités d'ouverture à l'année :

Les étudiant.e.s qui sont inscrit.e.s dans une activité d'ouverture à l'année sont réinscrit.e.s au second semestre dans l'activité concernée sans intervention de leur part.

Les inscriptions aux activités d'ouverture des étudiant.e.s en Licence pour le second semestre de l'année universitaire 2025-2026 s'effectueront sur chaque site selon le calendrier et les procédures suivants :

Site de Vannes

Libellé de l'activité d'ouverture	Composante/ service portant l'AO	Période d'inscription	Procédure d'inscription
AO Activités Physiques et Sportives			
Athlétisme 1/2 Fond (1500M-3000M) Athlétisme préparation course longue Athlétisme Sprint Long (400m - 800m) Badminton Basket Féminin + Compétition As Basket Masculin + Compétition As Basket Mixte Crosfit Danse Contemporaine (Atelier Chorégraphique) Danse Rock Salsa Escalade Escalade Bloc Foot A 11 Futsal Futsal Féminin Golf	Handball Mixte - Débutants Handball Mixte - Confirmés Hata Yoga Hyrox Marche Nordique Mma Musculation Pilates Remise en Forme - Santé Step Surf Tennis Tennis de Table Volley Volley débutants Yoga	Service des Sports (SUAPS)	Du lundi 05/01/2026 20h au dimanche 11/01/2026 23h <u>Inscriptions en ligne sur : https://espace-suaps.univ-ubs.fr</u> <u>Démarche supplémentaire à effectuer uniquement pour les étudiant.e.s de la Faculté de Droit et de Science Politique (DSP) et l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) :</u> Suite à votre inscription en ligne auprès du service des Sports, vous devrez confirmer votre choix d'une AO activités physiques et sportives en vous rendant sur l'Espace Numérique de Travail (ENT) dans l'onglet "scolarité" rubrique « Inscription pédagogique – saisie » <u>du mardi 13/01/2026 11h15 au jeudi 15/01/2026 23h59</u>
AO Culture :	Service Culture et Vie des Campus (SCVC)	Du lundi 05/01/2026 20h au dimanche 11/01/2026 23h	Les inscriptions s'effectueront en ligne sur : https://espace-suaps.univ-ubs.fr
AO Faculté de DSP	Faculté de DSP	Du mardi 13/01/2026 11h15 au jeudi 15/01/2026 23h59	Les inscriptions s'effectueront en ligne sur : l'Espace Numérique de Travail (ENT) dans la rubrique « scolarité » sous rubrique « inscription pédagogique – saisie »
AO IAE	IAE	Du mardi 13/01/2026 11h15 au jeudi 15/01/2026 23h59	Les inscriptions se font auprès des scolarités des composantes
Introduction à la psychologie sociale	IAE	Du mardi 13/01/2026 11h15 au jeudi 15/01/2026 23h59	Les inscriptions s'effectueront en ligne sur : l'Espace Numérique de Travail (ENT) dans la rubrique « scolarité » sous
AO Faculté de SSI :	Faculté de SSI	Du mardi 13/01/2026 11h15 au jeudi 15/01/2026 23h59	Les inscriptions s'effectueront en ligne sur : l'Espace Numérique de Travail (ENT) dans la rubrique « scolarité » sous rubrique « inscription pédagogique – saisie »
AO Avec présélection :			
ASTEP = Accompagnement en Sciences et Technologie à l'Ecole Primaire	Faculté de SSI	Les inscriptions se sont déroulées au premier semestre	Il n'y a pas d'inscription à effectuer en ligne sur votre espace numérique de travail - Les étudiants concernés seront inscrits par leur scolarité
Etudiant Ambassadeur	SPOT (Service pour s'orienter et se Trouver)	Cf la procédure ci-contre	Pour l'ensemble des nouveaux étudiants souhaitant intégrer l'un des dispositifs, vous devrez envoyer une candidature motivée au SPOT <u>pour le 15 janvier 2026 au plus tard</u> : - Lettre de motivation de 10 lignes - CV Si votre candidature est retenue, elle sera validée suite à un entretien de 10 minutes au SPOT.
Formation à l'éloquence (Réservée aux L3 Droit)	Faculté de DSP	Les inscriptions se sont déroulées au premier semestre	Il n'y a pas d'inscription à effectuer en ligne sur votre espace numérique de travail - Les étudiants concernés seront inscrits par leur scolarité